

Montréal, le 17 septembre 2024
Office de Consultation Publique de Montréal, OCPM
Montréal, Québec
Monsieur, Madame

Nous sommes conscients que la cohabitation entre les zones résidentielles et les zones industrialo-portuaires est une réalité dans de nombreuses villes portuaires à travers le monde. Nous sommes conscients aussi que ces activités portuaires sont essentielles au commerce international et au développement économique, néanmoins elles soulèvent d'importants enjeux en termes de nuisances, de qualité de vie et de santé publique pour les résidents qui vivent à proximité. C'est le cas de la ville de Montréal.

L'un des aspects les plus frappants de la cohabitation de ces deux zones industrialo-portuaires et résidentielles est l'injustice qui en découle. Les communautés les plus vulnérables – souvent des populations à faible revenu et marginalisées – sont les plus affectées par les activités portuaires. Ces inégalités territoriales se manifestent par une exposition accrue aux polluants, au bruit et à d'autres nuisances environnementales, exacerbant les disparités en matière de santé et de qualité de vie.

Nous croyons que ce type d'industries polluantes s'installe dans les milieux plus défavorisés, d'ailleurs ciblés par le Service du développement économique de Montréal pour la faible scolarisation des individus, le faible revenu moyen des individus, et la faible réticence sociale.¹

Les activités portuaires génèrent une variété de nuisances telles que le **bruit**, la **pollution atmosphérique**, la **pollution visuelle** et la **congestion routière**. Entraînant avec elles des répercussions directes sur la qualité de vie des riverains. Voici quelques-unes :

- **Bruit** : Le bruit est l'une des nuisances les plus couramment rapportées dans les zones portuaires. Ces nuisances sonores peuvent avoir des effets négatifs sur la santé mentale, le sommeil et la qualité de vie des habitants.
- **Pollution atmosphérique** : Les ports sont des centres névralgiques du transport de marchandises, ce qui entraîne une forte concentration d'émissions polluantes. Ces polluants ont des impacts délétères sur la santé publique, augmentant les risques de maladies respiratoires, cardiovasculaires et de cancer chez les populations résidant à proximité. Appuyée par une longue liste de

¹ Positionnement économique pour le secteur de L'Assomption Sud/A-25 Renforcer la compétitivité de l'industrie du transport des marchandises et de la logistique par la consolidation et le développement de la zone industrialo-portuaire de l'est de Montréal p. 4-5-6

spécialistes en santé, la Dre Claudel Pétrin Desrosiers dénonce ces enjeux dans une lettre ouverte publiée dans La Presse en 2021.²

- **Pollution visuelle** : Les ports, en raison de leur grande taille et de l'encombrement visuel qu'ils génèrent, affectent également le paysage urbain. Les grues massives, les conteneurs empilés et les infrastructures routières lourdes modifient le cadre de vie et peuvent réduire l'attrait esthétique des zones résidentielles voisines. Cette situation peut entraîner une dévaluation des biens immobiliers, ce qui affecte la qualité de vie des habitants.
- **Congestion routière** : Le transport des marchandises par camions engendre une surcharge du réseau routier. Pour y remédier, la Ville de Montréal en collaboration avec le MTQ, propose d'ajouter de nouvelles routes, en minéralisant toujours davantage un secteur déjà ultra-minéralisé et extrêmement touché par les îlots de chaleur.

Certaines villes, comme Hambourg et Vancouver, ont pris des mesures innovantes pour rendre leurs ports plus respectueux de l'environnement, en leur demandant d'investir dans des technologies vertes et en appliquant des réglementations strictes pour limiter les émissions polluantes. Dans d'autres villes comme Singapour et Copenhague, des modèles de développement urbain qui intègrent une augmentation des espaces verts ont été adoptés, même dans des zones densément peuplées et industrialisées.

Ces initiatives démontrent qu'il est possible de concilier développement économique et préservation environnementale, tout en améliorant la qualité de vie et la santé des citoyens. C'est pourquoi, en plus d'appuyer les citoyens en demandant au port de Montréal de limiter ses activités, la Ville doit également lui demander de travailler à la réalisation d'un grand espace vert dans le secteur Assomption-sud, en compensation pour la dévalorisation qu'il apporte dans l'arrondissement MHM.

Pablo Gomez Barrios
Résident Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

² <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-11-11/un-parc-nature-ou-de-l-asphalte.php>